

Bretagne



N° 67

Décembre 2017

Bretagne : près de 100 000 habitants supplémentaires en cinq ans

Au 1^{er} janvier 2015, la Bretagne comptabilise près de 3,3 millions d'habitants. Entre 2010 et 2015, la population bretonne augmente en moyenne de 0,59 % par an, un rythme légèrement supérieur à la moyenne nationale (+ 0,48 %). En Bretagne, l'excédent migratoire explique les trois quarts de la croissance de la population tandis que le solde naturel s'affaiblit. L'Ille-et-Vilaine, département le plus peuplé de la région, est aussi le seul à conserver un solde naturel positif. Les communes de 10 000 à 20 000 habitants présentent les plus fortes croissances démographiques, en particulier celles de la proche périphérie rennaise. À l'inverse, la population des centres des pôles urbains recule. Le vieillissement de la population concerne notamment le littoral et le Centre-Bretagne.

Muriel Cazenave, Insee

Au 1^{er} janvier 2015, la Bretagne compte 3 293 850 habitants. Selon ce critère, la région se classe à la 10^e place des 13 régions métropolitaines. Avec 94 784 habitants supplémentaires entre 2010 et 2015, sa population croît à un rythme de 0,59 % par an, légèrement supérieur à la moyenne nationale (+ 0,48 %). Ce rythme est toutefois en repli par rapport à la période 1990-2010, pendant laquelle il s'établissait à + 0,70 % par an. Tous les départements bretons voient leur population progresser, avec une hausse plus importante en Ille-et-Vilaine (*figure 1*).

Une croissance surtout portée par l'excédent migratoire

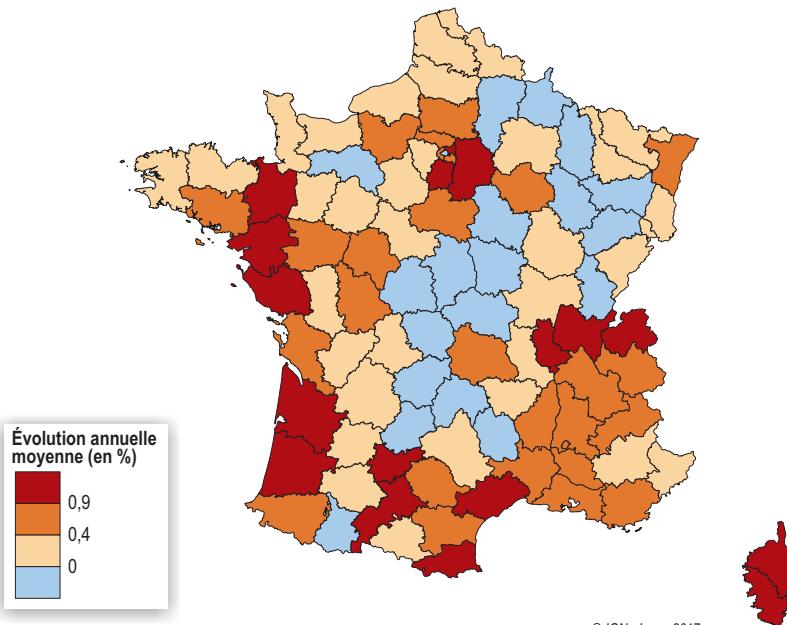
En Bretagne, l'excédent migratoire contribue à une hausse de 0,46 % par an de la population. Il explique ainsi les trois quarts de la croissance de la population (*figure 2*). La Bretagne est ainsi la 4^e région française en termes d'attractivité après la Corse (+ 1,11 %), l'Occitanie (+ 0,75 %) et la Nouvelle-Aquitaine (+ 0,57 %). L'apport migratoire est de 73 424 habitants supplémentaires entre 2010 et 2015. L'excédent migratoire vaut pour tous les départements bretons. Sur la période 2010-2015, le solde

naturel est excédentaire avec 21 360 naissances de plus que de décès. Son apport à la croissance de la population est de + 0,13 % par an, bien en-deçu du niveau enregistré au plan national

(+ 0,38 %). À ce titre, la Bretagne se situe parmi les quatre dernières régions françaises avec la Corse, la Nouvelle-Aquitaine et la Bourgogne-Franche-Comté qui ont une évolution quasi nulle.

1 La croissance démographique est plus forte dans l'ouest et le sud de la France

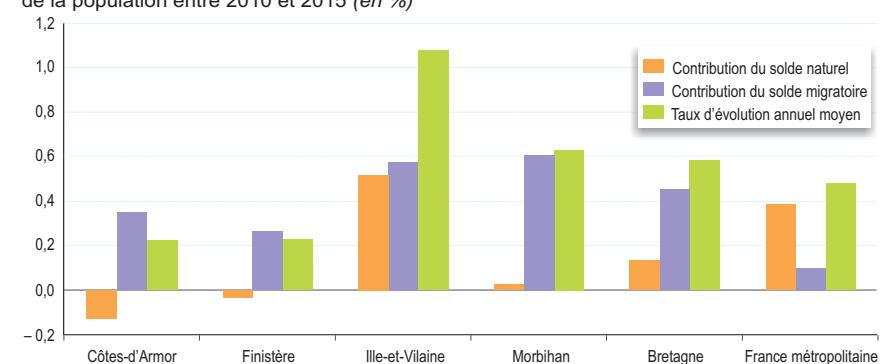
Évolution annuelle moyenne de la population départementale entre 2010 et 2015 (en %)



Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015.

2 Le solde migratoire est l'élément moteur de la croissance démographique bretonne

Contribution des soldes naturel et migratoire à l'évolution annuelle moyenne de la population entre 2010 et 2015 (en %)



Lecture : le taux d'évolution annuel moyen est la somme des contributions des soldes naturel et migratoire.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015.

Depuis 2015, le solde naturel est même devenu négatif pour trois des quatre départements de la région (Côtes-d'Armor, Finistère et Morbihan).

L'Ille-et-Vilaine, département le plus peuplé et le plus dynamique

L'Ille-et-Vilaine compte 1 042 884 personnes en 2015 (*figure 3*). Depuis 2010, cette population progresse de 1,08 % par an en moyenne. À la fois département le plus peuplé et le plus dynamique de la région, il contribue pour plus de moitié à la hausse du nombre d'habitants en Bretagne. La progression de la population bretillienne résulte à parts égales des soldes naturel et migratoire. L'aire urbaine (*définitions*) rennaise exerce une influence majeure sur le département en termes de démographie. En effet, plus des deux tiers des Bretilliens y résident (719 840 personnes en 2015) et sa population augmente en moyenne de 1,39 % par an entre 2010 et 2015.

Le Morbihan bénéficie du taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire le plus élevé de la région (+ 0,61 % par an entre 2010 et 2015). Il contribue à lui seul à l'augmentation de la population morbihannaise puisque le solde naturel, encore très légèrement positif (866 naissances de plus que de décès), apporte une contribution quasi-nulle (+ 0,02 % par an

entre 2010 et 2015). Considéré sur une année, le solde naturel est même devenu négatif depuis 2013. Le département compte 744 813 habitants en 2015, avec la moitié de sa population concentrée dans les aires urbaines de Lorient (217 901 habitants) et Vannes (155 937 habitants).

Le Finistère est le deuxième département le plus peuplé de la région (907 796 habitants) mais sa progression (+ 0,23 % par an) est plus faible que celle du Morbihan. Cela résulte à la fois de la composante migratoire (la moins élevée de la région + 0,26 % par an) et du solde naturel (devenu légèrement négatif - 0,03 % par an). Le territoire du Finistère est fortement structuré autour des aires urbaines de Brest (318 829 habitants) et de Quimper (127 286). Le Finistère est le département breton avec la plus forte proportion de population vivant dans une commune urbaine (*définitions*) : 75 % comparé à 69 % pour l'ensemble de la région. Il bénéficie en outre d'un fort maillage de villes moyennes avec 9 communes comptant entre 10 000 et 20 000 habitants. Les Côtes-d'Armor sont le département le moins peuplé de la région (598 357 habitants). La population y est en hausse moyenne de 0,22 % par an sur la période 2010-2015, alors qu'elle progressait au rythme annuel de 0,47 % sur la période 1990-2010. Ce ralentissement s'explique notamment par un solde naturel défavorable

(- 0,13 %) tandis que l'apport migratoire s'est ralenti (+ 0,35 % contre + 0,54 % lors de la période 1990-2010). Avec 172 279 habitants en 2015, l'aire urbaine de Saint-Brieuc héberge moins d'un Costarmoricain sur trois. Dans ce département, seuls 60 % des habitants vivent dans une commune urbaine.

La population progresse le plus dans les communes de 10 000 à 20 000 habitants

Au 1^{er} janvier 2017, la Bretagne totalise 1 233 communes. Parmi celles-ci, 12 communes nouvelles issues de la fusion en 2016 de 29 communes hébergent en moyenne 4 000 habitants. La plus grande d'entre elles, Châteaugiron, approche désormais les 10 000 habitants suite à son regroupement avec les communes limitrophes de Saint-Aubin-du-Pavail et Ossé. Seulement 20 % de la population bretonne vit dans une des neuf communes de plus de 20 000 habitants (*figure 4*). Sur la période 2010-2015, les populations de ces grandes villes connaissent des évolutions contrastées (*figure 5*). Si Rennes continue de gagner des habitants (+ 0,78 % en moyenne par an), il n'en est pas de même pour la deuxième ville de la région, Brest (- 0,30 %) ni pour Saint-Brieuc (- 0,48 %), Saint-Malo (- 0,27 %), et à un degré moindre Lanester (- 0,11 %). Les populations de Quimper et Lorient se stabilisent, tandis que Vannes et Fougères voient à nouveau leur population progresser (respectivement + 0,26 % et + 0,46 % par an).

La population augmente plus vite que la moyenne régionale dans les communes de moins de 20 000 habitants, à l'exception de celles inférieures à 500 habitants (+ 0,24 %).

Les communes de 10 000 à 20 000 habitants sont les plus dynamiques (+ 0,90 % par an). Celles de la proche périphérie rennaise affichent les plus forts taux de croissance de la région : Saint-Jacques de la Lande (+ 3,70 %), Pacé (+ 2,97 %) et Cesson-Sévigné (+ 2,73 %) (*encadré 1*). Dans le Morbihan, les communes d'Auray

3 La croissance démographique bretonne reste supérieure à la moyenne nationale

Evolution de la population au cours des périodes 1990-2010 et 2010-2015

	Population 1990	Population 2010	Population 2015	Évolution annuelle moyenne (en %)		Évolution (en nombre) 1990-2010	Évolution (en nombre) 2010-2015
				1990-2010	2010-2015		
Côtes-d'Armor	538 395	591 641	598 357	0,5	0,2	53 246	6 716
Finistère	838 687	897 628	907 796	0,3	0,2	58 941	10 168
Ille-et-Vilaine	798 718	988 140	1 042 884	1,1	1,1	189 422	54 744
Morbihan	619 838	721 657	744 813	0,8	0,6	101 819	23 156
Bretagne	2 795 638	3 199 066	3 293 850	0,7	0,6	403 428	94 784
France métropolitaine	56 615 155	62 765 235	64 300 821	0,5	0,5	6 150 080	1 535 586
France entière	58 040 659	64 612 939	66 190 280	0,5	0,5	6 572 280	1 577 341

Champ : France entière (hors Mayotte).

Source : Insee, recensements de la population 1990, 2010 et 2015.

(+ 2,21 %) et Guidel (+ 1,95 %) profitent de leur proximité avec les agglomérations vannetaise et lorientaise.

À l'inverse, Douarnenez (- 0,96 %) et Morlaix (- 0,78 %) dans le Finistère illustrent le recul de la population observé dans certaines villes-centre des pôles urbains. D'autres villes-centre, de taille inférieure, perdent également des habitants : Redon (- 1,46 %) en Ille-et-Vilaine, Guingamp (- 1,07 %) dans les Côtes-d'Armor ou Carhaix-Plouguer (- 0,94 %) dans le Finistère.

Littoral nord et Centre Bretagne : une baisse de la population concomitante à son vieillissement

En Bretagne, de nombreuses communes littorales voient leur population diminuer (*figure 6*). Ces communes sont plutôt situées au nord de la région, notamment dans les départements des Côtes-d'Armor et du Finistère. Cela vaut aussi pour le Cap Sizun et le littoral sud du pays bigouden. Il s'agit par exemple des communes de Dinard (- 1,24 %), Paimpol (- 1,17 %), Penmarch (- 1,20 %) et Perros-Guirec (- 0,60 %). En lien avec le vieillissement de la population (*encadré 2*), le solde naturel négatif dans ces quatre communes contribue à un recul du nombre d'habitants proche de 1 % par an. Lorsque le solde migratoire est

excédentaire, comme à Perros-Guirec, il ne suffit pas à contrebalancer ce déficit.

Le solde naturel est également très défavorable dans le Centre-Bretagne et dans le Cap Sizun. Ces territoires perdent de la population (- 0,79 % pour la CC Cap Sizun -

Pointe du Raz, - 0,77 % pour Douarnenez Communauté, - 0,57 % pour la CC du Kreizh-Breizh, - 0,49 % pour Poher Communauté et Roi Morvan Communauté).

4 Les communes de 10 000 à 20 000 habitants sont les plus dynamiques

Évolution de la population selon la taille de la commune

Taille	Nombre de communes	Population 2010	Population 2015	Évolution annuelle (en %)		Part de la population
				1990-2010	2010-2015	
Moins de 500	203	64 583	65 356	0,2	0,2	2,0
De 500 à 999	283	205 948	212 405	0,8	0,6	6,4
De 1 000 à 1 999	334	459 679	475 491	0,8	0,7	14,4
De 2 000 à 3 499	197	501 778	513 752	0,8	0,5	15,6
De 3 500 à 4 999	91	351 708	366 546	1,0	0,8	11,1
De 5 000 à 9 999	89	595 898	618 502	1,0	0,7	18,8
De 10 000 à 19 999	27	363 173	379 840	0,7	0,9	11,5
De 20 000 à 49 999	4	134 549	133 154	- 0,1	- 0,2	4,0
50 000 et plus	5	521 750	528 804	0,1	0,3	16,1
Total	1 233	3 199 066	3 293 850	0,7	0,6	100,0

Champ : Bretagne.

Source : Insee, recensements de la population 1990, 2010 et 2015.

5 36 communes bretonnes au-dessus du seuil des 10 000 habitants

Évolution de la population

Commune	Population 2015	Évolution annuelle moyenne (en %)	
		1990-2010	2010-2015
Rennes	215 366	0,2	0,8
Brest	139 163	- 0,2	- 0,3
Quimper	63 508	0,3	0,0
Lorient	57 567	- 0,2	0,1
Vannes	53 200	0,7	0,3
Saint-Malo	45 719	- 0,2	- 0,3
Saint-Brieuc	45 105	0,2	- 0,5
Lanester	22 095	0,0	- 0,1
Fougères	20 235	- 0,6	0,5
Lannion	19 827	0,8	- 0,3
Concarneau	19 182	0,1	0,1
Bruz	17 978	3,6	1,8
Plœmeur	17 847	0,0	0,1
Vitré	17 798	0,8	1,1
Cesson-Sévigné	17 414	0,9	2,7
Landerneau	15 746	0,3	0,6
Hennebont	15 489	0,5	0,4
Morlaix	14 830	- 0,4	- 0,8
Guipavas	14 418	0,6	1,5
Douarnenez	14 208	- 0,5	- 1,0
Pontivy	14 117	0,2	0,5
Plérin	14 032	0,7	0,4
Auray	13 746	0,9	2,2
Lamballe	13 465	1,1	0,6
Plougastel-Daoulas	13 436	0,8	0,4
Saint-Jacques-de-la-Lande	12 587	2,7	3,7
Plouzané	12 543	0,1	1,4
Quimperlé	12 018	0,5	0,4
Pacé	11 531	3,0	3,0
Le Relecq-Kerhuon	11 470	0,1	1,3
Guidel	11 410	1,2	2,0
Ploufragan	11 326	0,2	0,4
Saint-Avé	11 095	2,1	1,2
Dinan	11 003	- 0,4	0,3
Betton	10 879	1,8	1,5
Chantepie	10 445	2,6	1,2

Champ : les communes bretonnes dépassant le seuil des 10 000 habitants.

Source : Insee, recensements de la population 1990, 2010 et 2015.

Encadré 1 Une croissance soutenue dans l'espace périurbain

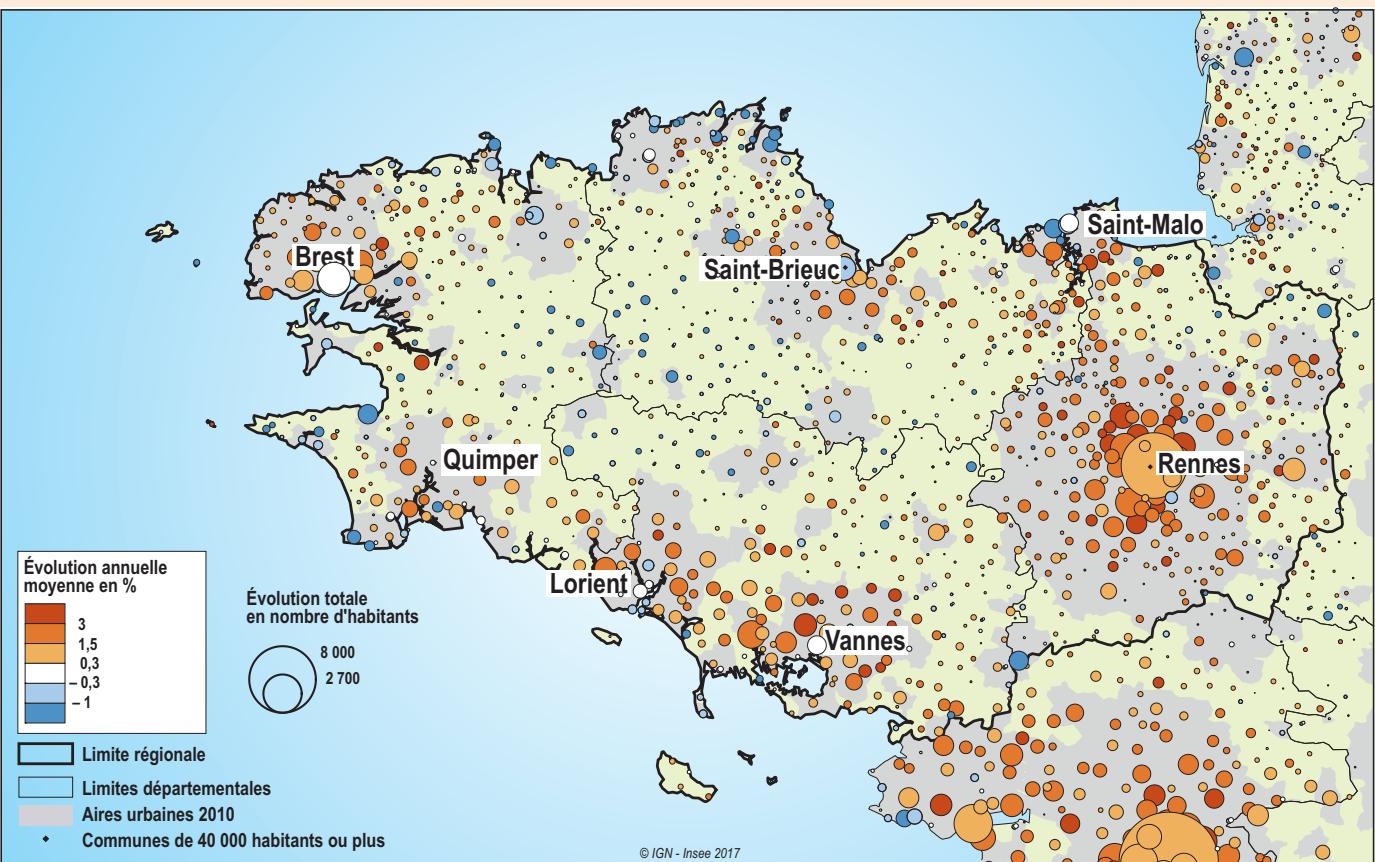
La croissance de la population bretonne est portée par les communes appartenant à la couronne d'un grand pôle (+ 1,15 %). Constituant un tiers des communes et hébergeant 27 % de la population en 2010, elles représentent plus de la moitié (54 %) de l'augmentation de la population régionale entre 2010 et 2015. Le solde naturel (+ 0,51 %), bien supérieur à la moyenne bretonne, traduit pour partie les décisions de résidence des familles, plutôt hors des centres urbains.

En Ille-et-Vilaine, le périurbain regroupe 43 % de la population et contribue au dynamisme démographique brevetin grâce à une croissance de 1,42 % par an. La hausse de la population est plus marquée dans les communautés de communes (CC) de Brocéliande (+ 1,83 %), des Vallons de Haute-Bretagne (+ 1,73 %), du Pays de Châteaugiron (+ 1,65 %) et de Liffré-Cormier (+ 1,56 %), toutes situées dans l'aire urbaine rennaise. Dans le Morbihan, la croissance de la CC de Blavet Bellevue Océan (+ 1,51 %) résulte à la fois de la périurbanisation et de la proximité du littoral.

A contrario, les communes appartenant à un moyen pôle (- 0,06 %) et les communes isolées hors influence des pôles (- 0,22 %) ont perdu des habitants entre 2010 et 2015.

Par ailleurs, les trois plus grandes intercommunalités bretonnes voient leur population progresser. Rennes Métropole compte ainsi 438 865 habitants, en hausse moyenne de 1,38 % par an. Suivent Brest Métropole (208 497 habitants, + 0,12 %) et la communauté d'agglomération de Lorient (201 792 habitants, + 0,34 %).

6 Évolution de la population des communes entre 2010 et 2015



Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015.

Définitions

Une **unité urbaine** (ou agglomération) est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone continûment bâtie d'au moins 2 000 habitants. Une commune **urbaine** est une commune appartenant à une unité urbaine. Les autres communes sont dites **rurales**.

Un pôle est une agglomération d'au moins 1 500 emplois, qualifiée de **grand pôle urbain** s'il y a au moins 10 000 emplois et de **moyen pôle** s'il y a au moins 5 000 emplois. L'**aire urbaine** est constituée du pôle urbain et de sa zone d'influence en matière d'emploi appelée **couronne périurbaine**.

Source et méthode

Pourquoi l'Insee publie fin 2017 les chiffres de 2015 ?

La méthode de recensement fondée sur des enquêtes de recensement annuelles permet de calculer chaque année des populations légales actualisées.

Les populations publiées fin 2017 pour entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2018 sont millésimées 2015 car elles sont calculées à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement de 2013 à 2017 et ramenées à une même date : celle du milieu de la période. L'égalité de traitement entre les communes est ainsi assurée.

Pour un millésime N, la géographie de diffusion est celle en vigueur le 1^{er} janvier N+2.

La géographie utilisée pour la diffusion du recensement de l'année 2015 est donc la géographie en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Encadré 2

Population bretonne : les facteurs jouant à la baisse

D'un côté, les décès ont tendance à augmenter en raison de l'arrivée aux âges de forte mortalité des générations du baby-boom. De l'autre, les naissances se tassent voire reculent en raison en premier lieu de la baisse des taux de fécondité, tendance observée aussi au niveau national. Le nombre moyen d'enfant par femme s'établit ainsi à 1,86 enfant en 2015 contre 2,03 en 2010. Par ailleurs, le nombre de femmes en âge d'avoir un enfant diminue. Naissances et décès poussent ainsi à un effritement global du solde naturel, avec cependant des écarts, notamment entre l'Ille-et-Vilaine et les trois autres départements.

En outre, s'agissant des communes se situant dans les zones littorales, leur attractivité peut se traduire par plus de résidences secondaires et plutôt moins d'habitants.

Au-delà des données présentées dans ces publications, signalons que, selon les dernières projections de population, le vieillissement de la population devrait s'amplifier dans toute la Bretagne d'ici 2050 et la contribution du solde naturel à la croissance démographique bretonne devrait continuer de baisser.

Insee Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Eric Lesage

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- « En 2050, près d'un Breton sur trois serait un séniors » / Fatima Le Strat et Valérie Molina ; Insee – dans Insee Analyses Bretagne n° 52, (2017, juin), 4p.
- « Bilan démographique 2016 en Bretagne : à nouveau plus de décès que de naissances » / Michel Rouxel ; Insee – dans Insee Analyses Bretagne n° 52, (2017, février), 4p.
- « Un fort maillage des villes moyennes en Bretagne » / Laurent Auzet et Serge Le Guen ; Insee – dans Insee Analyses Bretagne n° 45, (2016, juillet), 4p.
- « La population bretonne progresse moins vite depuis 2008 » / Isabelle Baudequin et Fatima Le Strat ; Insee – dans Insee Analyses Bretagne n° 44, (2016, juin), 4p.

